

COMMUNE D'ARCHAMPS

DE2026043

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Délibération n° DE2026043

Le 1^{er} avril deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 27 mars 2026

Présents : David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Anne RIESEN, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

Absents excusés : Alina STOIAN.

Secrétaire de séance : Vincent MAYET.

Pouvoirs :

- Alina STOIAN a donné pouvoir à Vincent MAYET.

Désignation des représentants de la commune à l'association foncière pastorale du Mont Salève

Monsieur le Maire explique que la commune d'Archamps adhère à l'association foncière pastorale du Mont Salève car elle est propriétaire de parcelles. Le rôle de l'association est de pérenniser et protéger les alpages. Les conseillers délégués titulaires et suppléants représenteront la commune aux assemblées générales annuelles.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **DÉSIGNE** comme membre titulaire Amalia MARTINEZ,
- **DÉSIGNE** comme membre suppléant Anaïs REY LAESER
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre ces informations l'association.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le Maire
David ZAMOFING

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :
Télétransmis en préfecture le :
Affiché le :

